

AFER Crescendo

30/09/2021

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir une appréciation du capital investi à moyen terme grâce à une gestion discrétionnaire, dynamique et optimisée, avec un niveau de volatilité moyen cible de 4,5% sur la durée minimum de placement recommandée. L'allocation en investissement se fera principalement sur les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux mondiaux.

La gestion visera à réaliser, sur l'horizon de placement, une performance supérieure à l'IPC (Ensemble des ménages) France - Ensemble hors tabac + 1%.

INDICATEUR DE REFERENCE

Du fait de son objectif de gestion et au regard de la stratégie d'investissement utilisée, il ne peut être fait mention d'un indicateur de référence pertinent pour le FCP.

COMMENTAIRE DE GESTION

Commentaire de gestion Septembre 2021

La performance du fonds recule en septembre. Les tensions observées sur les taux longs suite à des décisions et des déclarations moins accommodantes de plusieurs grandes banques centrales ont pénalisé les actions partout dans le monde. Les investisseurs craignent en effet que la remontée des taux (nominaux et réels) ne remette en cause les valorisations élevées des marchés actions. D'autre part, les inquiétudes sur la situation en Chine ont alimenté les doutes, qu'elles portent sur les capacités d'un important promoteur immobilier chinois à faire face à ses échéances, ou plus généralement, sur la situation conjoncturelle du pays.

L'exposition en actions baisse légèrement sur le mois. Nous avons rebalancé le tilt « value » que nous exprimions jusque-là sur une partie du marché américain au profit des actions européennes, sur lesquelles nous exprimons désormais une vue sectorielle longue des actions bancaires. Le secteur bancaire européen est en effet à même de bénéficier d'un environnement de taux plus élevés, ce qui reste notre scénario central. En comparaison des indices actions américains, les actions européennes et le tilt value ont été plébiscités le mois dernier et ce rebalancement a profité à la performance du portefeuille. Néanmoins, la contribution totale de l'exposition en actions est négative sur le mois.

Au sein de l'univers obligataire, nous avons tout d'abord rehaussé notre exposition à la dette des entreprises américaines de bonne qualité, en faisant le constat que la croissance a semble-t-il atteint son pic aux Etats-Unis et que les conditions monétaires devraient rester globalement accommodantes, dès lors que la réduction des achats de la FED se retrouve désormais dans les prix. Dans le même temps, nous avons réentré une exposition à la dette infrastructure dans le portefeuille. Nous pensons qu'une exposition à la dette d'infrastructure privée est particulièrement adaptée dans un contexte d'inflation plus élevée. En effet, les revenus des actifs d'infrastructure sont bien souvent indexés à l'inflation, et ces actifs « réels » ont tendance à bien se comporter durant les phases d'expansion du cycle économique.

Concernant les actifs destinés à diversifier le portefeuille, nous avons réduit de moitié notre exposition aux métaux précieux. Il est vrai que les métaux précieux peuvent être perçus comme une alternative aux monnaies des banques centrales et jouent un rôle diversifiant dans une allocation de portefeuille multi-actifs. Néanmoins, ils restent avant tout des actifs sans rendements, ce qui les place à un désavantage dans un contexte de remonté des rendements obligataires, et en particulier une remontée des taux réels, tels qu'ils se produisent actuellement.

Au global, le niveau de risque engagé a été légèrement réduit sur le mois, tenant compte des incertitudes liées au risque de contagion des défauts en Chine, et reflète une situation moins favorable à court terme en raison du risque de matérialisation d'une croissance plus faible, et d'une inflation plus élevée.

Nous restons néanmoins constructifs sur les actifs risqués à moyen terme, en privilégiant les actions des pays développés et les matières premières non agricoles.

PERFORMANCES

Conformément à la réglementation, les performances du support en unités de compte Afer Crescendo ne sont pas présentées, ce support ayant moins d'un an d'existence.

PERFORMANCES MENSUELLES CUMULEES

Conformément à la réglementation, les performances du support en unités de compte Afer Crescendo ne sont pas présentées, ce support ayant moins d'un an d'existence.

SRRRI


revenu généralement plus bas revenu généralement plus élevés

Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé sera long. Les investissements réalisés dans des fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Le fonds décrit comprend un risque de perte du capital.

Durée de placement recommandée 3 ans

CODES

ISIN FR0013513942
Bloomberg AFERCR1 FP

DEVISE DE REFERENCE

Euro (€)

GESTION

Gérant : Tarek Issaoui
Sébastien Le Berre/ Clément Dupire

Société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGMENT France
Lieu de gestion : Paris, France

CHIFFRES CLES

Actif net du fonds : 98 330 090,39
Actif net de la part : 86 957 578,99
Valeur Liquidative (VL) : 104,73
Nombre de parts : 830 289

CARACTERISTIQUES

FCP
Agrément AMF : 10/07/2020
Création : 01/10/2020
Commercialisation : 01/10/2020

Frais d'entrée : 4%*
Frais de sortie : 0%
Frais courants sur le dernier exercice clos : 1,35%

Souscription initiale : un dix-millième de part
ou l'équivalent en montant

Souscription(s) ultérieure(s) : un dix-millième de part

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

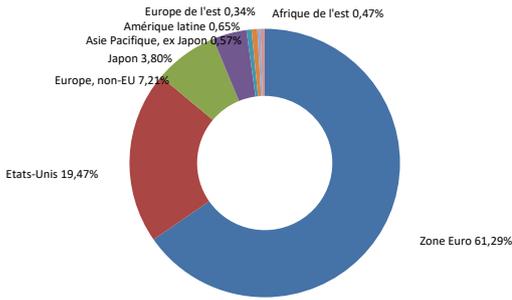
Commissaire aux comptes : PriceWaterhouseCoopers Audit

Publication de la valeur liquidative:
Quotidienne, à l'exception des samedis, dimanches, des jours fériés légaux en France, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext)

Date de clôture de l'exercice:
Dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre

* Hors contrat AFER

REPARTITION PAYS



Données transparaissées (cash et produits dérivés sous Autres)

Pays	Fonds
Zone Euro	61,29%
Etats-Unis	19,47%
Europe, non-EU	7,21%
Japon	3,80%
Asie Pacifique, ex Japon	0,57%
Amérique latine	0,65%
Europe de l'est	0,34%
Afrique de l'est	0,47%
Autres	6,20%
Total	100,00%

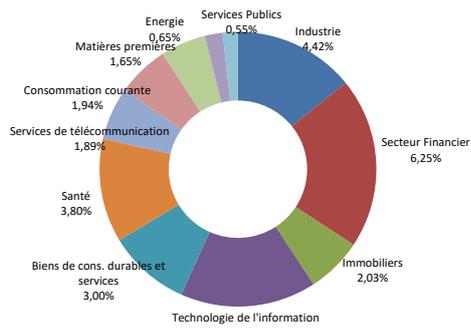
* Fonds externe OFI

PRINCIPALES POSITIONS DU FONDS*

LIBELLE	%
MUL LY E210Y IE SHS ACC CAPITALISATION	16,97%
BNP PARIBAS MOIS ISR PARTS IC 3 DECIMALE	9,89%
BNPP SUST US MULTIFACTOR EQUITY XCA	9,72%
CAMGESTION EUROBLIG I	5,20%
BNPP GLOBAL CONVERTIBLE XCA	4,77%

* Positions au 30/09/2021

REPARTITION SECTEUR



Données transparaissées (Actions - MSCI Secteur)

Secteurs	Fonds
Industrie	4,42%
Secteur Financier	6,25%
Immobiliers	2,03%
Technologie de l'information	4,96%
Biens de cons. durables et services	3,00%
Santé	3,80%
Consommation courante	1,94%
Services de télécommunication	1,89%
Matières premières	1,65%
Energie	0,65%
Services Publics	0,55%
Autres	0,00%
Total Actions	31,15%

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU FONDS*

ACHATS ↗	VENTES ↘
BNPP MONEY 3 M I C	UBS (IRL) ETF PLCMSCI USA VALUE UCITS ETF (L)
LYXOR EURO STOXX BANKS DR MDEQ	BNPP FD ERP MF EQ X C
SEQUOIA ECONOMIC INFRASTRUCT MFBDC	OFI PRECIOUS METALS-XL
LYXOR EUR 2-10Y INFL EXPECT ETF-F	BNPP E IMSCI J SRI S-5% C T X C
UBS ETF-BARCLAYS MSCI US LIQ CORPSTUT U ET	

* Principaux mouvements cumulés

ANALYSE DE RISQUE

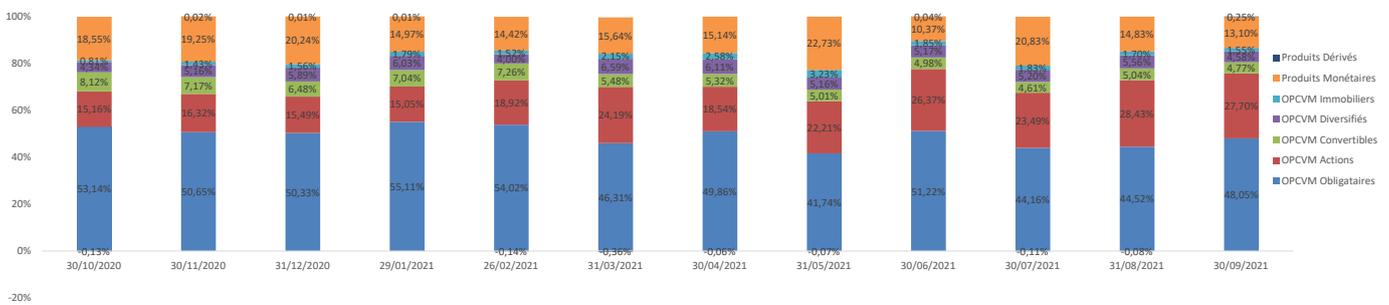
	Volatilité			Tracking Error			Ratio de Sharpe			Ratio d'information		
	1 an	3 ans	Depuis création	1 an	3 ans	Depuis création	1 an	3 ans	Depuis création	1 an	3 ans	Depuis création
Afer Crescendo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	Alpha			Bêta			Perte maximale depuis création	Délai de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	Depuis création	1 an	3 ans	Depuis création		
Afer Crescendo	-	-	-	-	-	-	-	*
Indice	-	-	-	-	-	-	-	*

* Pas encore recouvert

Sensibilité du fonds	
Taux réels	
Taux fixes	2.26

EVOLUTION DE LA REPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF (12 MOIS GLISSANTS)



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 852, et son site web : www.bnpparibas-am.com. Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ni doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit. 2. ni un conseil d'investissement. Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution. Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web. Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notablement en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT n'assume ou ne garantit en aucun cas, ni implicitement, et n'engage en aucune manière sa responsabilité par rapport à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Les portefeuilles n'ont pas été soumis à l'approbation d'un commissaire aux comptes. Ces informations doivent rester confidentielles et ne constituent pas un vecteur de promotion ou de publicité financière.



AFER Crescendo

30/09/2021

INDICATEURS DURABLES

Score ESG global :
59,90

CONTRIBUTION ESG

	Contribution Environnementale	Contribution sociale	Contribution Gouvernance
Portefeuille	5,31	3,58	1,02

EMPREINTE CARBONE

	Empreinte carbone
Portefeuille	63,18

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille
Couverture ESG	98,71%
Couverture Carbone	78,49%

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même secteur sur la base d'un nombre précis de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuée une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 100 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base médiane de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation.

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG sur base des critères détaillés pour évaluer systématiquement les pratiques et les engagements des sociétés dans les domaines de l'environnement (ex. changement climatique), les problématiques sociales (ex. gestion des ressources humaines) et la gouvernance (ex. indépendance et compétence des directeurs). Chacune des contributions ci-dessus est la moyenne pondérée des contributions des lignes individuelles du portefeuille.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis.

Couverture du portefeuille

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement (changement climatique), de social (gestion des ressources humaines) et de gouvernance (indépendance et compétence des dirigeants). Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille.